



Lettre de Venerque N° 146 FEVRIER 2009

communication@mairie-venerque.fr

Retrouvez cette lettre d'info sur : www.mairie-venerque.fr

Edito : Et si février était radieux ?

Pour ce début d'année 2009, Dame Nature nous a montré ses atours les moins désirés.

Après l'épisode gel de début janvier, durant lequel une vingtaine de véhicules ont subi des dégâts matériels sur le réseau routier de la commune, c'est le binôme pluie/vent qui est venu nous rendre visite.

De nombreux résidents ont subi les intempéries de plein fouet. Des tuiles ont volé, des arbres se sont abattus sur les chaussées et dans les jardins. Des dégâts mineurs sont à déplorer, par rapport à certaines régions, sans parler de la coupure d'électricité qui a duré pour certains de samedi matin au lundi soir.

Vendredi en fin d'après-midi, la Préfecture avait indiqué que la commune de Venerque était menacée par deux événements climatiques : des vents très violents à partir de 4h et un risque d'inondation, avec des précipitations qui allaient évoluer défavorablement dans la nuit ou en matinée.

Dès vendredi soir, une réunion de crise a été réalisée à la mairie, une information par téléphone et en porte-à-porte pour les secteurs susceptibles d'être touchés par les inondations a été faite. Un PC « Alerte » a été constitué avec le maire, les maires adjoints, le responsable des services techniques et le policier municipal.

Pour informer la population, les bulletins d'alerte ont été affichés en mairie, des informations flash ont été diffusées sur le site Internet de la mairie (www.mairie-venerque.fr), un message a été déposé sur le répondeur de la mairie, tous indiquaient la situation et un numéro d'appel d'urgence mairie.

La cellule de crise a assuré le soir même et tout au long du week-end, un lien direct avec la Préfecture, ERDF et RTE, sur les évolutions de la situation.

Vous retrouverez tous les détails des actions menées dans le prochain bulletin municipal.

Merci à ceux qui ont répondu aux sollicitations de leur voisinage, de la collectivité, qui ont œuvré à réparer, malgré leurs propres désagréments, le bien de chacun ou le bien collectif.

L'équipe municipale,

FLASH INFO

Mise à disposition gratuite de bennes "déchets verts"

Pour faire face aux dégâts causés par la tempête du 24 janvier, la municipalité a décidé de mettre gratuitement à disposition des particuliers les bennes pour y déposer les déchets verts, jusqu'au 1^{er} mars 2009. Afin que le plus grand nombre puisse en profiter, cette mise à disposition se fera sur une durée maximale d'un jour sur l'ensemble de la période.

Les personnes intéressées par ce service doivent s'inscrire en mairie, selon les conditions habituelles : 05.62.11.59.59.

Scolaire et périscolaire

↳ **Vente des tickets de cantine** à la mairie :

le vendredi 27 février de 14h à 17h30, le samedi 28 février de 8h30 à 11h30 et le lundi 02 mars de 8h à 11h30.

↳ **Vacances**: les vacances d'hiver débuteront le vendredi 6 février au soir pour un retour en classe le 23 février au matin.

↳ **Infos centre de loisirs** : pendant les vacances scolaires, les enfants seront accueillis au centre de loisirs animé par Loisirs Education et Citoyenneté (LEC), dans des locaux dont les plafonds ont pu être repeints pendant les congés de Noël. Un projet d'animation est en cours pour achever et personnaliser la décoration du centre.

Penser à inscrire vos enfants, si ce n'est déjà fait : 05.62.23.53.02.

↳ **Ecole**: la grève du 29 janvier a beaucoup mobilisé les enseignants, mais aussi les personnels communaux. Ainsi, la commune ne disposant pas de personnes en nombre suffisant pour accueillir sur une journée, la totalité des enfants scolarisés, il a été décidé que l'école élémentaire et la cantine seraient fermées, de manière à assurer la sécurité des lieux. Pour l'école maternelle, les élèves des enseignants non grévistes ont été accueillis en ALAE (garderie matin, midi et soir), à charge des parents de fournir un repas froid pour le déjeuner.

↳ **Ecole Inscriptions** : les inscriptions sont en cours. Si votre enfant est né en 2006, pensez à passer en mairie remplir un formulaire de demande d'inscription avant de prendre rendez-vous avec la directrice de l'école maternelle au 05.62.11.59.55. Pour l'élémentaire, les inscriptions se font auprès du directeur : 05.62.11.59.54.

Informations

↪ **Tempête du 24 janvier 2009 : arrêté ministériel.** " L'état de catastrophe naturelle est constaté pour les dommages causés par les événements naturels d'intensité anormale non assurables (inondations et coulées de boue, inondations et chocs mécaniques liés à l'action des vagues) qui ne relèvent pas de la garantie tempête, ouragans, cyclones prévues par l'article L. 122-7 (1^{er} alinéa) du code des assurances, survenues du 24 au 27 janvier 2009 dans le [...] département de la Haute-Garonne". **Les dégâts causés par la tempête doivent être pris en charge par les assurances.**

Vie Associative - animations

↪ **Parents d'élèves :** le dimanche 8 février, les parents d'élèves proposent une animation cinématographique autour de Charlie Chaplin et d'un goûter. Le spectacle est offert. Les bénéfices de la vente des goûters proposés à l'issue du spectacle serviront à financer des projets pour les enfants des écoles. Cette animation se tiendra à la Maison de la Culture à partir de 14h.

↪ **Le Collectif Altermondialiste Vallée de l'Ariège Lèze (CAVAL):** vous invite à une conférence débat sur la crise. Cette soirée intitulée : **La Crise : Pourquoi, Comment, Jusqu'où?** Elle sera animée par Patrick MIGNARD, professeur à l'IUT de Toulouse, le vendredi 13 février à 20h30, à la maison de la culture.

Les champs de notre campagne

Janvier 2009 va devenir une référence pour avoir subi tous les phénomènes météorologiques : neige, gelée, vents, pluies (80 à 100 mm). Seules les gelées ont permis d'effectuer une partie des semis en retard.

Les assolements vont être définitivement modifiés avec des conditions d'implantation en dessous de la normale. le niveau de production sera loin d'être homogène.

Une satisfaction pour les nappes phréatiques qui vont atteindre un niveau normal après la fonte des neiges.

Une fenêtre de beau temps ne sera pas suffisante pour rattraper les conséquences d'une pluviométrie égale à 50% de la dose annuelle en 4 mois.

Environnement

↪ **Déchets verts:** les ramassages se feront les mardis 10 et 24 février.
Inscriptions et renseignements au 05.62.11.59.59.

↪ **Dépôt aux services techniques :** une benne est à votre disposition aux services techniques pour vider vos déchets verts.

Cependant, vu les circonstances particulières de la tempête, la benne est gracieusement mise à disposition. *Voir le flash info en début de lettre.*

Pharmacies de garde

1^{er} février : pharmacie DAVASSE à Pins-Justaret - 05 62 20 68 20
8 février : pharmacie DELPERIE-THOMAS à Pinsaguel -05 61 72 01 73
15 février : pharmacie de la Rue Principale à Portet/Garonne – 05 61 72 01 22
22 février : pharmacie CARTON à Portet/Garonne.- 05 61 72 00 32
1^{er} mars : pharmacie du Récébèdou à Portet/Garonne – 05 62 20 09 51

Médiathèque

↪ Les prochaines **rencontres lecture** auront lieu à la médiathèque le **Vendredi 06 février** à 14h Autour de « Mal de pierres » de Milèna AGUS aux éditions Liana LEVI.

Vous êtes attendus pour partager vos idées et impressions sur ce livre.

Communication

↪ **Bulletin municipal** : le prochain bulletin sera distribué dans le courant du mois de février. Il sera accompagné du bulletin intercommunal et du bulletin du SMIVOM.

↪ **Jeu-concours de la CCIT** : à l'issue de la tombola réalisée du 16 au 28/12, chez les commerçants de la Haute Garonne, une Venerquoise gagne un voyage "sous le soleil" pour 2 personnes (Martinique ou Guadeloupe). Le bulletin avait été déposé dans l'urne du « P'tit Casino » à Venerque. Belle surprise et récompense inattendue pour cette cliente fidèle des commerces du cœur de village.

Permanences de vos élus

↪ **Patrick LEMASLE**, député de la 7^{ème} circonscription tiendra sa permanence à la mairie d'Auterive le vendredi 20 février de 9h30 à 11h

↪ **Cécile HA MINH TU**, conseillère générale du canton d'Auterive tiendra sa permanence à la mairie de Venerque le jeudi 26 février de 16h à 18h.

Dates à retenir

Vendredi 6 février, 14h : Rencontres Lecture

Dimanche 8 février, 14h : goûter spectacle par les parents d'élèves à la Maison de la Culture.

Vendredi 13 février, 20h30 : conférence débat "La Crise: pourquoi, comment, jusqu'où?" à la Maison de la Culture.

Jedi 26 février, 21h : réunion du Conseil Municipal